

Mémoire
présenté au
Comité spécial sur la réforme électorale Parlement du Canada
par Allan R. Gregory
(À titre personnel)

Date: 26 septembre 2016

PAR [COURRIEL : erre@parl.gc.ca](mailto:erre@parl.gc.ca)

Le président et les membres
Comité spécial sur la réforme électorale
Parlement du Canada

Monsieur le président et mesdames et messieurs du Comité,

Malheureusement, je n'ai pas le temps de préparer un mémoire conforme au dernier critère et à la dernière condition recommandés énoncés sur la page www.parl.gc.ca/Committees/fr/ERRE/StudyActivity?studyActivityId=9013025, et aux quatre premiers critères et conditions.

Le présent mémoire réfère aux notes d'allocation que j'ai utilisées lors d'une discussion sur la réforme électorale avec la députée locale Anita Vandenberg, d'Ottawa-Ouest–Nepean, dans le cadre d'une assemblée citoyenne qu'elle a organisée dans la circonscription, le 17 septembre 2016. Le mémoire comprend donc deux parties :

- A. Un courriel de la députée expliquant, entre autres, comment l'assemblée citoyenne serait structurée;
- B. Une version légèrement modifiée de mes notes d'allocation originales.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Allan R. Gregory

Ottawa-Ouest–Nepean

... / 2

PARTIE A – Courriel de la députée locale

OBJET: Réforme électorale

Jeudi 8 septembre 2016, 10 h 41

Expéditeur : « Anita.Vandenbeld@parl.gc.ca »

<Anita.Vandenbeld@parl.gc.ca> Destinataire : *****

Monsieur Gregory,

Je vous remercie de votre récent courriel concernant la réforme électorale, et également de vos commentaires et suggestions. Le gouvernement du Canada s'est engagé à tenir des consultations avec les Canadiens afin de rendre notre système électoral plus inclusif et plus équitable. J'aimerais vous inviter à une assemblée publique au centre ukrainien (1000, avenue Byron), le 17 septembre 2016, afin de dialoguer sur les façons d'améliorer notre système électoral et notre processus démocratique.

De 18 h à 19 h 30, les citoyens auront l'occasion d'exprimer leur opinion sur le type de système électoral qu'ils aimeraient avoir. De plus, de 19 h 30 à 21 h, j'aimerais entendre vos suggestions sur ce que nous pouvons entreprendre de plus pour rendre notre processus démocratique plus efficace pour les Canadiens.

La façon dont nous élisons nos députés ne constitue qu'une partie de la solution. Donner à nos députés la capacité de représenter véritablement leurs électeurs et d'avoir une influence concrète sur la législation, les politiques et les prises de décision est encore plus important. Je suis membre du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, lequel contribue à établir les règles parlementaires, et j'aimerais que l'on propose des idées constructives dans le but de rendre le Parlement plus inclusif et participatif et moins partisan.

Au cours de mes expériences de travail à l'étranger, j'ai collaboré avec des politiciens dans plus de 70 pays, en vue de faire participer des groupes exclus et marginalisés aux processus de prise de décisions. J'ai conseillé des parlements sur la façon de rendre les comités plus efficaces, de développer la collaboration entre les équipes de travail, d'assurer que les droits de la personne et les voix minoritaires soient pris en compte, d'engager les citoyens et d'encourager la participation des femmes en politique.

Depuis mon élection en octobre dernier, j'ai tenu des mini-assemblées citoyennes chaque semaine au Tim Hortons, des séances d'information libres hebdomadaires à mon bureau de circonscription et j'ai organisé quatre assemblées citoyennes.

J'ai également présidé le comité parlementaire spécial sur l'équité salariale. À titre de présidente, je me suis assurée que toutes les réunions du comité étaient, par défaut, tenues en public et télévisées. J'ai également appuyé une motion au sein du Comité permanent de la procédure visant

à limiter les séances à huis clos des comités parlementaires, afin que les crédits soient votés et que les décisions importantes soient prises en public pour que les députés puissent être imputables. Plus récemment, j'ai réuni des députées de tous les partis afin d'organiser la première réunion du caucus multipartite des femmes, au cours de laquelle les députées se sont jointes à des aînés autochtones pour une cérémonie de couverture et de réconciliation sur la Colline parlementaire. J'attends avec impatience de nouvelles collaborations avec le caucus multipartite des femmes au cours de la session d'automne.

Bien que j'aie été élue avec 56 % des votes, notre circonscription a déjà élu un député ayant obtenu moins de 50 % des votes.

J'aimerais que les citoyens votent POUR le candidat qu'ils préfèrent plutôt que de voter CONTRE un candidat qu'ils n'aiment pas. Je crois que d'offrir plus de choix de vote à la population, et l'engager plus activement entre les élections pour lui donner davantage de raisons positives de voter, servirait mieux la démocratie.

Je suis impatiente d'entendre vos idées! J'espère que vous pourrez assister à cette assemblée publique et que vous aiderez à passer le mot au sujet de cet événement important.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.
Anita Vandenbeld,
députée d'Ottawa-
Ouest-Nepean

PARTIE B – Notes d'allocution du déposant

Assemblée citoyenne, Partie 1

[Déposant s'adressant à la députée :]

Merci de me donner ce soir l'occasion de vous faire part de mon opinion sur la réforme électorale.

J'appuie les quatre valeurs fondamentales du Mouvement pour la représentation équitable au Canada à propos de la réforme électorale, à savoir:

- 1) La représentation proportionnelle : p. ex. 30 % du vote [populaire] devrait correspondre [autant que possible] à 30 % des sièges au Parlement.
- 2) Le principe d'égalité des électeurs : tous les électeurs devraient pouvoir élire les députés qui reflètent leurs valeurs.
- 3) La représentation de la diversité : le Parlement devrait refléter la diversité qui caractérise la société canadienne, y compris la diversité politique de chaque région.

4) La collaboration : c.-à-d. un Parlement où les parties travaillent ensemble et adoptent des lois appuyées par des parties représentant une majorité d'électeurs, ce qui se produit naturellement en présence d'une représentation proportionnelle.

J'aimerais ajouter que modifier le système électoral canadien pour adopter un mode de représentation proportionnelle devrait se faire SANS EFFORT. La méthode du scrutin uninominal majoritaire à un tour est tout simplement NON ADAPTÉE à l'usage prévu et aurait dû être remplacée avec un mode de représentation proportionnelle il y a longtemps. Le fait que ce changement n'ait pas encore eu lieu témoigne, selon moi, de l'engagement des gouvernements précédents consistant à prioriser l'intérêt national plutôt que celui du parti au pouvoir.

Je voudrais également vous dire que je suis très préoccupé par le fait que le premier ministre se soit ouvertement prononcé en faveur du vote préférentiel [c.-à-d. un système de scrutin préférentiel dans des circonscriptions uninominales], lequel est utilisé pour élire les membres de la Chambre des représentants en Australie.

Si le Canada adoptait le vote préférentiel, ce changement constituerait un pas dans la MAUVAISE direction, car le vote préférentiel rendrait la Chambre des communes encore MOINS REPRÉSENTATIVE de l'électorat politiquement qu'avec la méthode du scrutin uninominal majoritaire à un tour.

Assemblée publique, partie 2

[Déposant s'adressant à la députée :]

Merci de me donner ce soir l'occasion d'exprimer mon opinion sur ce sujet devant vous.

Je voudrais vous féliciter

- d'avoir reconnu que changer la façon dont les Canadiens élisent les députés ne constitue qu'une partie de la solution pour faire du Parlement une institution plus démocratique et plus représentative;

- d'avoir sollicité des idées constructives à titre de membre du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, dans le but de rendre le Parlement plus inclusif et participatif et moins partisan.

Dans ce contexte, j'aimerais vous suggérer de consulter un excellent mémoire intitulé « *Mise en œuvre de la réforme électorale : Quelques enjeux relatifs à la formation et le maintien d'un gouvernement responsable et légitime dans notre démocratie parlementaire* », lequel a été présenté au Comité spécial de la Chambre des communes sur la réforme électorale (ERRE), par le doyen Hugo Cyr, Faculté de science politique et de droit, Université du Québec à Montréal. Je remettrai une copie papier à votre personnel (sans l'Annexe) pour que vous puissiez en prendre connaissance ultérieurement. <Fin>